

## Bulletin d'information sur le Bassin d'Arcachon

### État des mortalités d'huîtres creuses à la date du 20 septembre 2024

Le Flash Info Mortalités « FIM » présente aux ostréiculteurs une actualité sur les mortalités 2024. Les faits et connaissances communiqués sont validés par l'ensemble des partenaires : CAPENA, CReAA, Ifremer et DDTM.

Les résultats ci-dessous présentent les constats des mortalités d'huître creuse à l'issue de l'été 2024. Les données sont issues des divers réseaux d'observations de CAPENA et de ses partenaires :

- **Observatoire ostréicole du Bassin d'Arcachon** mis en place par CAPENA : naissains naturels arcachonnais sur 6 parcs de référence (FIM n°0). Dernier échantillonnage au 20/09/2024. Les résultats sont disponibles sur le bulletin saisonnier : [ICI](#).
- **Suivi Interrégional des Performances des Naissains (SIPEN-33)** mis en place par CAPENA : 2 lots de naissains naturels (arcachonnais et charentais), 3 lots 3N et 3 lots 2N mutualisés entre les 4 centres techniques régionaux français. Suivis sur 3 parcs de référence de CAPENA. Dernier échantillonnage au 20/09/2024.
- **Suivi ECOSCOPA de l'Ifremer** : naissains NSI (Naissains Standardisés Ifremer, diploïdes) sur le parc du Tés. Résultats des échantillonnages du 16/09/2024.

## Mortalités dans le Bassin d'Arcachon

Mortalité cumulée moyenne en %	OBS - 33	SIPEN - 33				ECOSCOPA
	Lots naturels arcachonnais	Lots naturels arcachonnais	Lots naturels charentais	Lots d'écloserie 2N	Lots d'écloserie 3N	Naissains NSI
An 1 (naissains)	72,9 (± 21,8)	59,9 (± 11,1)	66,9 (± 11,5)	59,1 (± 13,8)	60,4 (± 12,0)	76,3 (± 1,0)
An 2 (18 mois)	28,3 (± 11,7)	37,1 (± 6,3)	40,5 (± 6,4)	37,9 (± 2,7)	46,2 (± 13,3)	6,5 (± 3,5)
An 3 (30 mois)	20,0 (± 10,2)	29,8 (± 4,1)	32,8 (± 1,6)	32,8 (± 5,5)	30,9 (± 14,5)	5,3 (± 2,3)

Rq : Mortalité Observatoire de 71,0% (An1), 35,1% (An2) et 28,3% (An3) sur les parcs en commun pour l'OBS et SIPEN

Les pertes sur les huîtres du suivi SIPEN de 2<sup>ème</sup> année évoluent entre 37% et 46% avec les plus faibles valeurs pour les naissains de captage naturel arcachonnais. Les huîtres triploïdes sont les plus touchées par la mortalité en 2<sup>ème</sup> année d'élevage. La mortalité des huîtres de 3<sup>ème</sup> année est assez similaire entre les différentes origines de naissains avec 30% sur les lots naturels arcachonnais et 33% au maximum sur les lots naturels charentais et diploïdes d'écloserie.

## Mortalités dans les autres bassins de production

### Observatoire national ECOSCOPA

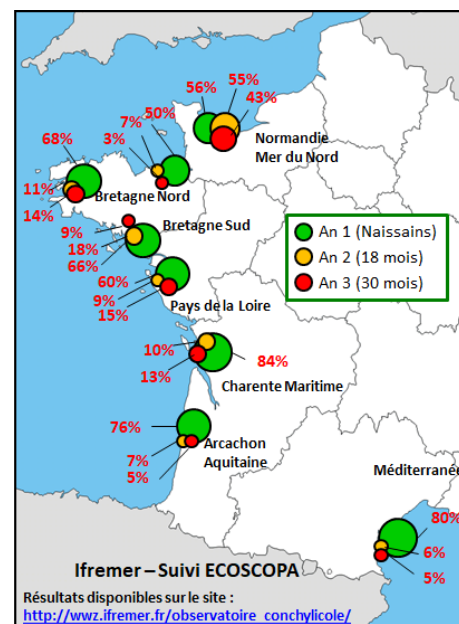
Moyenne des mortalités cumulées par bassin de production sur les huîtres creuses mi-septembre 2024.

### Observatoire ostréicole et SIPEN en Charente Maritime - CAPENA

Mortalité cumulée moyenne en %	OBS - 17	SIPEN - 17			
	Lots naturels charentais	Lots naturels arcachonnais	Lots naturels charentais	Lots d'écloserie 2N	Lots d'écloserie 3N
An 1 (naissains)	54,0	46,3	52,1	39,9	47,0
An 2 (18 mois)	14,6	37,7	43,9	42,8	53,8
An 3 (30 mois)	17,8	16,9	19,2	19,7	26,4

Rq : Mortalité Observatoire de 62,2% (An1), 18,8% (An2) et 20,6% (An3) sur les parcs en commun pour OBS et SIPEN-17

Les mortalités cumulées sur le naissain du suivi SIPEN à l'issue du printemps sont comprises entre 59% sur les huîtres diploïdes d'écloserie et 67% sur le lot de naissains naturels charentais. Elles atteignent 73% sur le naissain naturel arcachonnais de l'observatoire ostréicole.



## Le mot du CRC et de la DDTM

Après un épisode printanier durant lequel les professionnels ont déclaré des mortalités, notamment début mai sur les collecteurs et le naissain, les constats de mortalités se sont faits moins nombreux. Les prélèvements d'huîtres réalisés pour analyse épidémiologique n'ont révélé aucun pathogène règlementé.

En cas de constat de mortalités anormales et d'observation d'huîtres moribondes, n'hésitez pas à réaliser un prélèvement, appeler le GDSO et faire vos déclarations sur [www.repamo.fr](http://www.repamo.fr).

Marion Béchade – m.bechade@cape-na.fr

CAPENA – Expertise et Application

05 57 73 08 45 / 06 81 98 30 72 – <http://www.creaa.fr/>